

Sujet : [INTERNET] Eoliennes du Camélia, à Reboursin

De : "> Vandembroucque Bruno (par Internet)" <56vdbbruno@gmail.com>

Date : 24/07/2017 11:45

Pour : ddcsp-ep-eoliennescamelia-reboursin@indre.gouv.fr

Mais pourquoi un tel gigantisme ?

Sur le site indre.gouv.fr, on peut lire dans le projet éolien mis à jour le 1er juillet 2017 que sur les 139 éoliennes autorisées, 11 feront 180 mètres, 8 feront 175 mètres. Toutes les autres font entre 112 et 150 mètres. N'est-il pas possible de revenir au bon sens, à plus de mesure, et ne pas construire de tels monstres, qui impactent le paysage à 15 kilomètres à la ronde ? C'est surtout la démesure du projet Camélia que je conteste.

A terme - pour l'instant -, ce seront 180 aérogénérateurs qui pollueront les paysages de l'Indre, pourtant peu réputée pour la force de ses vents.

Et que dire des 2 éoliennes implantées à proximité des bois de La Roche et de Saint-Outrille. Qui peut croire que les chiroptères et la faune n'en seront durablement affectés ?

J'espère que les commissaires enquêteurs et le préfet sauront prendre en compte toutes les nuisances d'un tel projet, et émettront un avis négatif

Bruno Vandembroucque

La Foucauderie